



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Deuxième session

Rome, 26 – 30 mars 2007

Plan opérationnel 2007

Point 10.5.3 de l'ordre du jour provisoire

1. Les ressources du Secrétariat de la CIPV sont fournies par le Budget ordinaire de la FAO, qui est financé par des contributions obligatoires établies pour tous les États Membres. En outre, certains États Membres versent des contributions volontaires au *Fonds fiduciaire de la CIPV*, ou à d'autres fonds fiduciaires, tandis que d'autres membres choisissent de verser des contributions volontaires distinctes en nature.
2. Le présent document décrit les activités qui doivent être entreprises par le Secrétariat de la CIPV et qui sont financées par les ressources fournies par le Budget ordinaire de la FAO et par les contributions volontaires aux fonds fiduciaires. Le *Fonds fiduciaire de la CIPV* est également examiné au point 10.5.2 de l'ordre du jour (CPM 2007/7).

I. Le Budget ordinaire de la FAO

3. L'allocation de ressources au Budget ordinaire est approuvée par la Conférence de la FAO, composée de tous les Membres de l'Organisation. La Conférence se réunit tous les deux ans et, de ce fait, le budget de la FAO est biennal et on a donc les exercices 2004-05, 2006-07, 2008-09, etc.
4. Afin de répondre aux besoins du Plan d'activités de la CIPV, il est nécessaire de disposer d'un financement supplémentaire issu des contributions volontaires des Membres au Fonds fiduciaire de la CIPV ou à d'autres fonds fiduciaires, et/ou de contributions en nature afin de compléter les montants mis à disposition par le Budget ordinaire de la FAO.
5. Les sources estimatives de recettes pour 2007 sont indiquées au tableau 1 (Annexe 1), et on trouvera les grandes lignes d'un budget pour les dépenses de 2007 au tableau 2 (Annexe 1). Cette analyse des ressources ne comprend pas les projections de ressources éventuelles du Secrétariat issues de la fourniture de services à des projets relevant du Programme de coopération technique de la FAO.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

II. Contributions volontaires aux fonds fiduciaires

6. À sa cinquième session, en avril 2003, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires est convenue de l'établissement du *Fonds fiduciaire de la CIPV*, qui est financé par des contributions volontaires. Les contributions au Fonds fiduciaire de la CIPV sont indiquées aux points 10.5.1 et 10.5.2 de l'ordre du jour (documents CPM 2007/3 et CPM 2007/7).

7. En décembre 2006, on ne disposait d'aucune indication quant à des contributions des parties contractantes au Fonds fiduciaire de la CIPV en 2007 et toutes les activités prévues sont possibles parce qu'on a pu reporter des fonds de 2006.

8. La Communauté européenne a versé environ 250 000 dollars EU pour 2007 afin de faciliter la participation de pays en développement aux réunions liées à la CIPV. Certains membres ont versé des contributions volontaires en nature pour 2007, et à cet égard, il faut signaler en particulier celle des États-Unis, qui ont fourni au Secrétariat les services de deux cadres associés.

III. Réalisations attendues en 2007

9. Le Secrétariat a présenté une liste d'activités prévues avec le budget correspondant au Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) en octobre 2006 pour examen. Le plan a été préparé sur la base du maintien de l'élan qui avait été acquis au cours des dernières années.

10. Les ressources totales disponibles (c'est-à-dire le Budget ordinaire de la FAO auquel s'ajoutent les fonds fiduciaires), à ce moment-là, s'élevaient à 3,17 millions de dollars EU environ. Le coût total du programme prévu du Secrétariat (dépenses de personnel et hors personnel) s'élevait à 4,33 millions de dollars EU, soit un écart défavorable de 1,16 million de dollars EU. Le PSAT a reconnu que les ressources dont on disposait pour exécuter le programme de travail seraient insuffisantes et les activités ont été classées par ordre de priorité, certaines étant mises en réserve afin de tenir compte des ressources prévues (les activités mises en réserve pourraient être entreprises si des financements supplémentaires – contributions financières ou en nature – devenaient disponibles).

11. Après le classement des activités par ordre de priorité, le coût total a été ramené à 3,5 millions de dollars EU, soit un écart défavorable de 0,33 million de dollars EU, correspondant à 10 pour cent environ du budget total. Étant donné les incertitudes quant au revenu, et le fait que certaines activités prévues pour 2007 étaient engagées et financées sur le budget de 2006, et compte tenu de l'adjonction possible de fonds issus du Budget ordinaire de la FAO et de contributions en nature, le PSAT est convenu qu'un écart défavorable de 10 pour cent du budget était raisonnable. Le Secrétariat suivrait de près la situation financière et modifierait les activités devant être mises en œuvre et s'assurerait que l'écart soit nul en fin d'année.

12. Les réductions sensibles des activités prévues du Secrétariat de la CIPV découlant de l'établissement des priorités auquel a procédé le PSAT étaient notamment une diminution du nombre des groupes de travail d'experts chargés de l'établissement de normes, la réunion du Groupe de travail du Comité des normes (CN-7) en mai 2007 au lieu d'une réunion plénière du CN, la réduction des fonds disponibles pour les ateliers régionaux d'examen de projets de NIMP et une réduction des évaluations prévues et de la suite donnée aux ateliers sur le PPI.

13. Depuis la réunion du PSAT, il y a eu une augmentation du financement du Budget ordinaire de la FAO pour 2007 d'environ 270 000 dollars EU. Cela signifie que certaines des activités qui avaient été supprimées/mises en réserve peuvent maintenant être mises en œuvre (en particulier la réunion du Comité des normes en mai). Lorsqu'il a révisé l'établissement des priorités auquel avait procédé le PSAT, le Bureau est convenu de conserver un écart défavorable de début d'année d'environ 150 000 dollars EU (4,5 pour cent).

14. Le nombre de fonctionnaires du Secrétariat disponibles sera déterminant pour l'efficacité de l'exécution du programme et, en particulier, la situation de sous-effectifs peut compromettre l'aptitude du Secrétariat à organiser et à tenir diverses réunions, ce qui peut aller jusqu'à la suppression de réunions.

15. On trouvera en annexe des programmes de travail détaillés pour l'établissement de normes, l'échange d'informations et les projets d'assistance technique dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT).

Orientation stratégique n° 1: Élaboration, adoption et suivi de la mise en œuvre de normes internationales pour les mesures phytosanitaires

16. Les activités ci-après sont prévues pour 2007:

- Cinq réunions de groupes techniques (protocoles de diagnostic, mouches des fruits, quarantaine forestière, traitements phytosanitaires et glossaire)
- Une réunion de groupe de travail d'experts (végétaux destinés à la plantation)
- Deux réunions plénières du Comité des normes (mai et novembre)
- Une réunion du CN-7 (novembre)
- Traduction et mise en forme de projets de normes
- Interprétation des réunions plénières du Comité des normes
- Publications externes
- Six mois de travail d'un consultant chargé d'aider à la mise en œuvre du programme de travail en matière d'établissement des normes
- Un cadre associé.

17. Les activités ci-après sont en réserve et ne seront entreprises que si l'on dispose des ressources nécessaires (financières et humaines):

- Consultant pour la préparation de l'examen de l'ensemble des NIMP (trois mois)
- Réunion du Groupe technique pour le glossaire sur l'examen des NIMP
- Deux groupes de travail d'experts (révision des NIMP n° 7 et n° 12, pré-inspection/préagrément)
- Réunions supplémentaires selon les ressources.

Orientation stratégique n° 2: Échange d'informations

18. Les activités ci-après sont prévues pour 2007:

- Une réunion du Groupe d'appui au PPI
- Un atelier pour la formation des ONPV
- Un atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre du PPI
- Un administrateur du site (cadre associé)
- Un programmeur (11 mois)
- Un programmeur (quatre mois)
- Traduction
- Mise à jour de pages web
- Documents de plaidoyer de la CIPV
- Manuel des échanges d'informations concernant la CIPV.

19. Les activités ci-après sont en réserve et ne seront entreprises que si l'on dispose des ressources financières et humaines nécessaires:

- Un atelier pour la formation des ONPV
- Quatre ateliers sur l'évaluation de la mise en œuvre du PPI.

Orientation stratégique n° 3: Mise en place de mécanismes pour le règlement des différends

20. Les activités ci-après sont prévues pour 2007:

- Personnel de secrétariat (deux mois)

- Réunion de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends
- Traduction et publication du document de plaidoyer et du manuel relatif au règlement des différends.

Orientation stratégique n° 4: Renforcement des capacités phytosanitaires des membres par la promotion de l'octroi d'une assistance technique

21. Les activités ci-après sont prévues pour 2007:
- Quatre ateliers régionaux (équivalent) sur les projets de NIMP
 - Un atelier régional sur le renforcement des capacités (Analyse du risque phytosanitaire, évaluation de la capacité phytosanitaire et NIMP)
 - Appui à des projets du Programme de coopération technique (PCT) (voir Annexe 4)
 - Participation (aide aux pays en développement) à la CMP
 - Groupe de travail sur l'élaboration ultérieure de l'ECP
 - Réunion de travail des spécialistes de la protection des plantes de la FAO.
22. Les activités ci-après d'assistance technique sont en réserve et seront entreprises si l'on dispose des fonds nécessaires:
- Trois ateliers régionaux (équivalent) sur des projets de NIMP.

Orientation stratégique n° 5: Maintien d'un cadre administratif adéquat et efficace

23. Les activités ci-après sont prévues pour 2007:
- Aide (voyages) en faveur du Bureau (c'est-à-dire Comité des normes, Consultation technique des Organisations régionales de la protection des végétaux, CMP)
 - Trois réunions du Bureau
 - Frais de voyage des fonctionnaires du Secrétariat
 - Une réunion du PSAT
 - Aide à la préparation de la CMP (deux mois)
 - Traduction et interprétation pour la CMP
 - Matériel
 - Facturation interne de la FAO
 - Frais juridiques
 - Appui administratif
 - Évaluation de la CIPV (pas de fonds nécessaires).
24. Les activités administratives ci-après sont en réserve et seront entreprises si l'on dispose des fonds nécessaires:
- Réunion des membres de la Commission FAO de la protection des plantes dans la zone des Caraïbes.

Orientation stratégique n° 6: Promotion de la CIPV et coopération avec les organisations internationales pertinentes

25. La participation du Secrétariat/Bureau aux réunions/ateliers ci-après est prévue:
- Armes biologiques – Genève
 - Trois réunions de la CDB
 - Réunion conjointe des Secrétariats de la CDB et de la CIPV
 - Réunion relative au Protocole de Montréal
 - Groupe de recherche international sur la quarantaine forestière
 - Association internationale d'essais de semences
 - Trois ateliers du mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce
 - Trois réunions du Comité SPS de l'OMC.

26. Les activités suivantes (réunions) relatives à la promotion de la CIPV et à la coopération avec d'autres organisations internationales pertinentes sont en réserve et ne seront entreprises que si l'on dispose des ressources financières et humaines nécessaires.

- NAPPO – participation à la conférence générale annuelle
- OEPP – participation à la conférence générale annuelle
- COSAVE – participation à la conférence générale annuelle
- Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
- Codex Alimentarius
- Agence internationale de l'énergie atomique
- Activités concernant la liaison avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement.

27. La CMP est invitée à:

1. *prendre note* des recettes prévues et des dépenses inscrites au budget pour 2007;
2. *noter* qu'aucune contribution supplémentaire au *Fonds fiduciaire de la CIPV* n'a été versée à ce jour, de sorte que diverses activités prévues pour 2007 pourraient ne pas être entreprises;
3. *remercier* les États-Unis d'Amérique et la Communauté européenne de leurs contributions extrabudgétaires.

Annexe 1

Tableau 1: Analyse des ressources pour 2007 (\$EU) – Décembre 2006

	Ressources (estimatives) pour 2007
Budget ordinaire (2006-07)	2 593 500
Fonds fiduciaire de la CIPV (y compris les reports)	350 000
Autres fonds fiduciaires	500 000
Total	3 443 500

Tableau 2: Dépenses estimatives pour 2007 (\$EU)

	* Coûts de personnel du Budget ordinaire	Coûts hors personnel du Budget ordinaire	Fonds fiduciaire de la CIPV	Autres fonds fiduciaires	Total par orientation
Orientation 1					
Établissement de normes	339 113	461 061	50 000	50 000	900 174
Cadre associé	0	0	0	125 000	125 000
Orientation 2	0	0	0	0	0
Échange d'informations	170 073	300 000	50 000	0	520 073
Cadre associé	0	0	0	125 000	125 000
Orientation 3	0	0	0	00	0
Règlement des différends	20 160	42 500	0	0	62 660
Orientation 4	0	0	0	0	00
Assistance technique	187 193	75 000	150 000	50 000	462 193
Participation à la CMP	0	0	100 000	150 000	250 000
Spécialistes de la protection des plantes de la FAO	399 000	0	0	0	399 000
Orientation 5	0	0	0	0	0
Administration	217 035	170 000	0	0	387 035
CMP	0	240 000	0	0	240 000
Orientation 6	0	0	0	0	0
Liaison internationale	78 426	49 000	0	0	127 426
	0	0	0	00	0
Total	1 411 000	1 337 561	350 000	500 000	3 598 561
**Écart					-155 061

* Les coûts de personnel du Budget ordinaire sont calculés en pourcentage de temps consacré à chaque orientation. La contribution (CIPV – Budget ordinaire) de la FAO correspondant aux spécialistes de la protection des plantes est indiquée à l'orientation 4.

** Écart: Ressources totales (3 443 500 \$EU) moins coûts totaux (3 598 561 \$EU).

Orientation stratégique 1: Élaboration, adoption et suivi de la mise en œuvre de normes internationales pour les mesures phytosanitaires

Aperçu

1. Le nombre de normes en cours d'élaboration continue à augmenter du fait de l'adoption, à la sixième session de la CIMP (2004), de l'*Amélioration du processus actuel d'établissement des normes*. Le Comité des normes (CN) et cinq groupes techniques nécessitent un appui administratif et organisationnel permanent du Secrétariat. En outre, des groupes de travail d'experts se réunissent lorsque des ressources sont disponibles.
2. Voici une récapitulation des thèmes figurant actuellement dans le programme de travail de la CIPV en matière d'établissement des normes:
 - 5 groupes techniques
 - 31 thèmes pour des normes
 - 3 domaines d'activité pour des traitements
 - 14 traitements phytosanitaires
 - 31 protocoles de diagnostic.
3. Les attentes des membres de la CMP en matière de transparence accrue, de processus plus ouverts et plus consultatifs et de nécessité de conserver des dossiers plus détaillés et plus précis continuent également à croître. Les ressources ne permettent plus de répondre de manière satisfaisante aux attentes des membres.
4. Le plan opérationnel pour l'orientation stratégique n° 1 pour 2007 est fondé sur deux réunions du CN (dans les langues demandées), une réunion du Groupe de travail du Comité des normes (CN-7), cinq réunions de groupes techniques et un groupe de travail d'experts. L'appui concernant les informations relatives aux normes sera fourni aux ateliers régionaux sur les projets de NIMP. Plusieurs normes techniques seront présentées aux membres pour consultation selon la procédure accélérée. Le travail relatif aux documents explicatifs sera très limité.

Comité des normes

5. Le CN se réunira deux fois en 2007, en mai et en novembre. Il était initialement prévu qu'il ne tienne qu'une réunion, en novembre 2007, en raison du manque de ressources, mais la FAO a octroyé des fonds supplémentaires au Secrétariat de la CIPV en décembre 2006 et la réunion du CN de mai 2007 a été rétablie.
6. En mai 2007, le CN examinera le projet de NIMP élaboré par des groupes de rédaction composés d'experts et des groupes techniques. Ils examineront sept projets de NIMP et les amendements au glossaire. Les projets de NIMP approuvés par le CN seront envoyés aux membres pour consultation à la fin de juin 2007. En outre, plusieurs autres points seront inscrits à son ordre du jour, notamment un rapport complet de chaque groupe technique, l'examen de spécifications, des améliorations au processus d'établissement de normes et d'autres tâches qui lui seront confiées par la CMP.
7. Le CN-7 se réunira en novembre, avant la réunion du CN, afin d'examiner les observations des membres et d'étudier les révisions, établies par les responsables de normes, des projets de normes, visant à tenir compte des observations des membres. Les projets de normes révisés seront présentés au CN pour examen.
8. À sa réunion de novembre 2007, le CN examinera les travaux du CN-7 et désignera les projets de NIMP qui nécessitent un complément de travail et qui sont prêts à être recommandés à la CMP pour adoption. À cette session, le CN se penchera en particulier sur les observations des membres mais des points supplémentaires de l'ordre du jour seront traités selon les besoins.

Groupes techniques

9. Des réunions des cinq groupes techniques ont été prévues.

Groupe technique sur les protocoles de diagnostic

10. Le Groupe technique est chargé d'élaborer des protocoles de diagnostic pour des organismes nuisibles spécifiques. Plusieurs des protocoles sont bien avancés et pourraient être présentés aux membres pour consultation, courant 2007, selon la procédure accélérée.

Groupe technique sur la quarantaine forestière

11. Le Groupe technique travaille à la révision de la NIMP n° 15 (*Directives pour la réglementation des matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international*). On a besoin d'un complément d'informations pour la révision et le CN a décidé de mener une « enquête sur l'écorce » relative aux matériaux d'emballage à base de bois traité visés par la NIMP n° 15, qui sera effectuée pendant le premier semestre de 2007.

Groupe technique sur les mouches des fruits

12. Le Groupe technique continue à travailler à un projet de NIMP concernant les mouches des fruits. Il a actuellement cinq thèmes de normes techniques dans le cadre de son programme de travail, un projet de NIMP devant être présenté à la deuxième session de la CMP (2007) et le texte d'une autre NIMP, qui est bien avancé.

Groupe technique sur les traitements phytosanitaires

13. Le Groupe technique continuera à examiner les dossiers relatifs à des traitements qu'il a reçus en 2006, en particulier en ce qui concerne les traitements contre les mouches des fruits et ceux qui sont appliqués aux matériaux d'emballage à base de bois (Annexe 1 de la NIMP n° 5: *Glossaire des termes phytosanitaires*). Des traitements supplémentaires par irradiation pour lesquels il manquait certaines informations seront également réévalués. Le Groupe technique prévoit d'avoir à examiner des dossiers supplémentaires sur les traitements à la suite de l'appel à soumission de thèmes pour le programme de travail de la CIPV en matière d'établissement des normes qui a été lancé en 2007. Il pourra aussi être appelé à examiner les observations des membres au sujet des traitements par irradiation car on prévoit que 14 traitements seront présentés aux membres pour consultation en utilisant la procédure accélérée.

Groupe technique pour le glossaire

14. À sa réunion ordinaire, le Groupe technique examinera les observations des membres relatives aux termes et définitions utilisés dans les projets de NIMP et il continuera à examiner l'usage des termes et définitions dans les normes, et proposera des amendements le cas échéant. L'examen des NIMP adoptées a également été confié au Groupe technique, mais cette activité est actuellement en réserve car on ne dispose pas des fonds nécessaires pour engager un consultant chargé des travaux préliminaires (trois mois) et pour convoquer la réunion supplémentaire nécessaire du Groupe technique.

Groupes de travail d'experts

15. En raison de restrictions financières, il est envisagé de ne tenir de réunions que pour un groupe de travail d'experts en 2007, celui qui s'occupe des végétaux destinés à la plantation (deuxième réunion). Si des fonds supplémentaires sont disponibles, le Secrétariat organisera une réunion supplémentaire d'un groupe de travail d'experts en 2007 pour la révision des NIMP n° 7 et n° 12 concernant le transit et la réexportation.

Consultation des membres

16. Le Secrétariat, outre la consultation habituelle des membres entre le 20 juin et la fin de septembre, prévoit que plusieurs normes techniques seront soumises aux membres pour consultation dans le cadre de la procédure accélérée.

Ateliers régionaux d'examen de projets de NIMP

17. Des présentations seront préparées et insérées sur le PPI (www.ippc.int) pour chaque projet de norme qui sera examiné lors des ateliers régionaux d'examen de projets de NIMP. En outre, des membres du CN et, dans certains cas, des fonctionnaires du Secrétariat participeront à ces ateliers régionaux et y présenteront des exposés. Les spécialistes de la protection des plantes de la FAO en poste dans les divers bureaux régionaux et sous-régionaux joueront un rôle de premier plan dans l'organisation de ces ateliers en 2007.

Annexe 3**Orientation stratégique n° 2: Plan opérationnel relatif à l'échange d'informations**

1. Le Plan opérationnel 2007 de la CIPV en matière d'échange d'informations a été mis à la disposition du Groupe d'appui au PPI et du Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) en 2006 en vue de recueillir leurs observations et les modifications nécessaires ont été apportées.
2. Le programme a été modifié pour tenir compte des changements prévus du Plan d'activités et du Plan stratégique de la CIPV (par exemple, la révision des objectifs sur cinq ans).
3. La mise en œuvre du Plan opérationnel 2007 dépendra de la disponibilité des ressources humaines et financières.

Plan de travail pour l'Objectif 2: Systèmes appropriés d'échange d'informations permettant de s'acquitter des obligations au titre de la CIPV

OBJECTIFS	CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
2.1 Mise en œuvre de l'échange d'informations prévu par la CIPV							
2.1.1 Aider les ONPV à utiliser le PPI, grâce à des activités de renforcement des capacités entreprises par le Secrétariat et/ou les ORPV							
						Les ONPV sont en mesure de s'acquitter de leurs obligations de communication de données en utilisant le PPI	
2.1.1.1 Favoriser l'échange d'informations, en particulier par l'emploi des communications électroniques/d'Internet	En cours	Moyenne	Nowell / Jones, Groupe d'appui au PPI, ORPV	Examen à toutes les réunions relatives à l'ECP de la facilitation, des projets du PCT en cours et des ateliers de formation concernant le PPI	En cours	Nécessite encore une mise en œuvre concrète lors des réunions relatives à l'ECP	Limité
	En cours	Élevée	Jones / Nowell	Projets de coopération technique de la FAO (PCT) élaborés et mis en œuvre	En cours	En fonction des demandes d'assistance technique adressées à la FAO par les gouvernements	Coopération technique de la FAO
	En cours	Moyenne	Jones / Nowell	À ajouter aux projets du PCT en matière phytosanitaire	En cours	Par exemple, Projet de coopération technique/Yémen, mais doit être traité si nécessaire dans TOUS les nouveaux projets	Coopération technique de la FAO
	En cours	Moyenne	Nowell / Ivess, ORPV	Rapport aux réunions des ORPV, y compris la consultation technique	Annuelle		2 réunions seulement

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		Annuel	Élevée	Nowell, Groupe d'appui au PPI, ORPV	Rapport à la CMP	Annuelle	- Rapport intérimaire et programme de travail - Annexe XV révisée du rapport de la troisième session de la CIMP avec des interprétations sur l'échange d'informations, en vue d'une nouvelle adoption à la CMP - Présenter un document de travail à l'Annexe 1 du document ICPM 2005/25 (après examen par le Secrétariat et le Bureau) à la première réunion de la CMP pour examen	Oui
		En cours	Élevée	Nowell	PPI opérationnel	En cours	Retour d'informations permanent des ONPV, des ORPV et du Secrétariat	Oui, un peu plus que la maintenance
		Septembre 2007	Moyenne	Nowell; réunion du Groupe d'appui au PPI	Sommaire du plan de développement du PPI pour 2007	Déc. 2007	Le Groupe d'appui au PPI examinera les besoins de modification au PPI et donnera des avis à ce sujet	Oui, ressources humaines limitées

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	Nowell; équipe chargée de la programmation	Modifications du système fondées sur le retour d'informations des utilisateurs donné lors des ateliers régionaux de formation au PPI (point 2.1.3.2) et par le Groupe d'appui au PPI	En cours	Le Groupe d'appui au PPI examinera les résultats des ateliers régionaux sur le PPI et essaiera les procédures et établira à partir de ces essais des exigences pour toute modification relative au PPI. Sur la base des essais menés sur la version mise à jour du PPI aux ateliers	Presque <u>uniquement</u> pour la maintenance des fonctions existantes; innovations limitées
		Mensuel	Élevée	Nowell; équipe chargée de la programmation	Mettre en œuvre des « étapes » mises au point chaque mois et pour lesquelles on aura fixé un rang de priorité au sujet du PPI	En cours		Oui
		En cours	Moyenne	Nowell; équipe chargée de la programmation; traducteur	Navigation en arabe et en chinois	Avril 2007	Les travaux seront poursuivis lorsque les ressources nécessaires seront disponibles; prévoir un mois/homme pour la programmation, plus 15 000 \$EU de coûts de traduction	Oui

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	Nowell / Larson / Johnston; équipe chargée de la programmation	Mettre au point un élément de gestion du flux d'activités du Secrétariat pour le PPI	Avril 2007	Pour réduire les chevauchements d'efforts, établir des rapports simples, par exemple sur les l'établissement de normes, et améliorer la cohérence et la précision des données; activité retardée en raison de la priorité donnée à la maintenance et aux ressources limitées	Limité
		2007	Élevée	Nowell	Groupe de travail chargé de déterminer les normes en matière de métadonnées phytosanitaires pour faciliter l'échange électronique de données phytosanitaires officielles sur le PPI	Juin 2007	Cette activité était inscrite au programme de travail de l'orientation stratégique 2 en 2005 et <u>n'a pu être achevée par manque de ressources</u> . Cela entrave considérablement l'échange électronique d'informations phytosanitaires avec le Portail.	Oui

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	Nowell; ONPV et ORPV	Tous les États membres de la CIPV ont nommé des personnes responsables de la mise à jour des informations officielles des ONPV sur le PPI	En cours	Nomination de la/des personne/s responsable/s de la mise à jour des informations concernant le pays qui figure sur le PPI afin que les pays s'acquittent de leurs obligations nationales en matière d'échanges d'informations phytosanitaires découlant de la CIPV (condition préalable à la participation aux ateliers sous-régionaux de formation)	

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		<p><u>Proche-Orient</u> 3^e trimestre 2007</p> <p>Membres de la <u>NAPPO</u> (2007)</p> <p><u>Yémen</u> (PCT): Janv. 2007</p> <p>Pays <u>hispanophones</u>: 2007</p> <p>Pays <u>anglophones</u>: 2007</p> <p>2^e semestre de 2007</p>	Élevée	Nowell; ONPV et ORPV; procédure accélérée pour les PCT (si possible)	<p>Trente utilisateurs nationaux formés supplémentaires en mesure d'entrer des données nationales sur le PPI afin que les pays puissent s'acquitter de leurs obligations en matière de communication de données</p> <p>5 ateliers régionaux d'évaluation sur la mise en œuvre du PPI</p>	2007	<p>Ateliers sous-régionaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proche-Orient • Membres de la NAPPO <p>Ateliers nationaux pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Yémen (PCT) <p>Voir 2.1.1</p>	<p>Oui (2006)</p> <p>Voyage nécessaire vers l'Amérique du Nord uniquement</p> <p>Par l'intermédiaire du PCT</p> <p>Non (par.18)</p> <p>Oui (par. 18)</p> <p>1 seulement (par. 18 et 19)</p>

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	Nowell; ORPV; Représentants de la FAO.	Directives de mise en forme, autres manuels d'aide au PPI concernant la saisie de données dans le PPI et mise à jour du CD-ROM sur le PPI mis à la disposition de tous les participants aux ateliers dans toutes les langues de la FAO	Avant chaque atelier de formation au PPI	Les documents pertinents et les documents distribués à tous les participants à l'atelier seront préparés dans la langue pertinente et distribués à tous les participants avant l'atelier. Des mises à jour du CD- ROM sont préparées pour chaque atelier.	Limité – pas de fonds pour l'arabe ni le chinois
		ad hoc	Moyenne	Nowell; chargés de l'information des ORPV; Représentants de la FAO	Les fonctionnaires des ORPV qui ont bénéficié de la formation sont en mesure d'entrer les informations pertinentes dans le PPI, d'aider et de former les fonctionnaires nationaux des ONPV	ad hoc	Dix-neuvième Consultation technique dans la région de la NAPPO	
		2007	Élevée	Nowell	Utilisation améliorée du PPI et accroissement du nombre de pays qui s'acquittent de leur obligation de communication de données découlant de la CIPV	En cours	Suivi des ateliers de formation et il est essentiel de veiller à ne pas perdre le dynamisme acquis en matière d'échange d'informations/de communication de données	Limité

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	CMP; Nowell	Lettre aux ONPV sur l'exécution des obligations en matière de communication de données découlant de la CIPV (y compris le point de contact) grâce à l'utilisation du PPI	Régulière	Une aide suivie sera fournie aux éditeurs du PPI des ONPV pour l'exécution des obligations en matière de communication de données grâce à l'utilisation du PPI	Limité
		En cours	Élevée	ONPV	Des données sont entrées et tenues à jour dans le PPI à l'appui des obligations en matière de communication de données	En cours	Aide suivie fournie aux éditeurs du PPI des ONPV pour l'exécution des obligations en matière de communication de données grâce à l'utilisation du PPI – administrateur du PPI	Aucun – ces activités seront prises en charge par le personnel en poste
		2007	Élevée	Nowell / Jones	Aptitude des pays à entreprendre une autoévaluation de leur capacité d'échange d'informations	Septembre 2007	Élaborer un élément d'échange d'informations de l'ECP pour l'évaluation nationale	Limité
2.1.2 Le Secrétariat s'acquitte de ses obligations en matière de communication de données et communique efficacement des questions administratives dans toutes les langues de la FAO					Les informations pertinentes sont mises à la disposition des parties contractantes en temps utile			
		En cours	Moyenne	PPI, Nowell	Communication de données conformément aux dispositions de la CIPV	En cours	Entreprise selon les indications données par la CMP et grâce à l'utilisation courante du PPI	Uniquement pour les activités essentielles

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
2.2 Le PPI est appuyé par un programme efficace de perfectionnement et de maintenance								
2.2.1 Élaborer et décrire des procédures pour l'utilisation actuelle du PPI					Procédures en place			
		Avril 2007	Moyenne	Nowell	Méthodes de travail clairement décrites pour les activités d'échange d'informations du Secrétariat	Mars 2006	Il s'agit notamment de la diffusion des publications, documents, événements du calendrier, nouvelles, informations générales (page web), coordonnées individuelles et officielles des points de contact, liens vers des sites web et gestion des groupes de travail, listes de courrier électronique et secteurs de travail à accès limité dans la section CIPV du PPI	Oui, ressources humaines limitées
		Juillet 2007	Élevée	Nowell; points de contact des ONPV (pendant la formation); Groupe d'appui au PPI	Version convenue 1.0 des procédures d'échange d'informations permettant aux pays de s'acquitter de leurs obligations découlant de la CIPV	Mars 2007	Le Secrétariat doit rédiger, essayer avec les pays et confirmer la version 1.0 des procédures avec le Groupe d'appui au PPI et le Bureau et faire rapport à la CMP à sa première session	Oui, ressources humaines limitées

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		Juillet 2007	Moyenne	Nowell	Procédures modifiées compte tenu de l'expérience de l'utilisation de la version 1.0	Mi-2006	Le Secrétariat doit les modifier et les présenter à la première session de la CMP sur la base de l'expérience acquise pendant le programme d'ateliers 2005-07	Oui, ressources humaines limitées
		Annuel	Élevée	Nowell	La réunion du Groupe d'appui au PPI doit examiner le plan de travail 2006/07 et débattre du plan de travail pour 2008	Septembre 2007	Cette activité nécessite une amélioration de la représentation géographique et davantage de services d'experts. Le Secrétariat doit cibler les utilisateurs nationaux du PPI ayant les compétences techniques et la formation appropriées	Oui

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
2.2.2 Affecter du personnel à la maintenance et au développement du PPI					Le personnel est en mesure de soutenir le développement et la maintenance permanents du programme			
		En cours	Élevée	Nowell / Ivess	Un gestionnaire du site du PPI en poste et formé pour toutes les questions de qualité des données du PPI – en mesure de répondre à toutes les demandes de renseignements connexes, en mesure de fournir une aide en ligne aux ONPV	Janv. 2007	Le Groupe d'appui au PPI a estimé qu'il est essentiel de désigner un gestionnaire du site pour le PPI qui aura la responsabilité rédactionnelle générale de la gestion des utilisateurs, de la présentation et de la qualité des données (selon les directives éditoriales communes; point 2.1.3.3). Un cadre associé disponible, mais pour deux ans seulement	Oui, indispensable (cadre associé, voir par. 18)
		En cours	Moyenne	Nowell	Quatre fonctionnaires formés du Secrétariat, y compris deux commis à l'utilisation des listes de courrier électronique, des secteurs de travail à accès limité, des fichiers de données regroupés et des timbres adresses	En cours	Entrée de données sur le PPI pour gérer les coordonnées de contact de divers groupes	Oui, ressources humaines limitées

OBJECTIFS		CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/ Observations	FINANCEMENT
		En cours	Élevée	Groupe d'appui au PPI, Nowell; équipe chargée de la programmation	Rapport à la CMP	Déc. 2007	Élaborer des mesures de disponibilités du système; utilisation du système pour consulter les ouvertures de sessions, la qualité des données conformément à la CIPV (coordonnées des points de contact des ONPV et autres obligations), et préparer un rapport pour la deuxième session de la CMP; statistiques web pour les utilisateurs non inscrits; enquête auprès des utilisateurs au sujet de l'utilisation, etc. Un gestionnaire de site du PPI doit se charger d'une partie de ces activités!	Très limité et concernera en premier lieu un gestionnaire de site du PPI

Système de gestion de l'information de la CIPV pour les objectifs généraux

OBJECTIFS	CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/Observations	FINANCEMENT
1.2 Mise en œuvre des normes	En cours	Élevée	Nowell; Larson; CN; équipe chargée de la programmation	Renforcer l'efficacité de l'élaboration et de l'adoption des normes		Utilisation du PPI	Par l'objectif 1, si nécessaire
3.2 Appui du système de règlement des différends de la CIPV	En cours	Élevée	Nowell; équipe chargée de la programmation	Mise en œuvre du système de règlement des différends de la CIPV		Utilisation du PPI et boîte à outils « Renforcement des capacités »	Par l'objectif 3
4.1 Méthodes et outils en place qui permettent aux parties contractantes d'évaluer et d'améliorer leurs propres capacités phytosanitaires et d'évaluer leurs besoins en matière d'assistance technique	En cours	Élevée	Nowell; Jones; Groupe de travail informel sur l'ECP; équipe chargée de la programmation	Mise à jour, maintenance et distribution de l'outil d'ECP		Mise au point d'un système d'ECP faisant appel au web	Par l'objectif 4
	En cours	Moyenne	Nowell; Jones; Groupe de travail informel sur l'ECP; équipe chargée de la programmation	Utilisation de l'ECP et d'autres outils d'apprentissage interactifs pour la planification stratégique et l'élaboration de projets	2007	Utilisation du PPI, de l'ECP et de la boîte à outils « Renforcement des capacités »	Aucun, objectif 2

OBJECTIFS	CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/Observations	FINANCEMENT
4.2 Le programme de travail de la CIPV bénéficie de l'appui de la coopération technique	En cours	Élevée	Nowell; Groupe d'appui au PPI; équipe chargée de la programmation	Élaboration de la boîte à outils « Renforcement des capacités » dans le cadre du PPI	En cours - prototype en juin 2007	Le Groupe d'appui au PPI donnera des avis et des indications sur la conduite à tenir. Cette activité ne sera entreprise que si des ressources sont disponibles et d'une façon qui n'a PAS d'incidence sur le programme de travail actuel relatif au PPI	À élaborer lorsque des ressources seront disponibles
	En cours	Élevée	Nowell; Jones; Secrétariat	Les membres participent aux activités de la CIPV	En cours	Utilisation du PPI et de la boîte à outils « Renforcement des capacités »	Limité
4.3 Les parties contractantes sont en mesure d'obtenir une assistance technique des donateurs	En cours	Élevée	Nowell; Jones; Groupe de travail informel sur l'ECP; équipe chargée de la programmation	Faire connaître aux parties contractantes les donateurs potentiels et leurs critères d'aide	2007	Mettre les informations pertinentes à disposition par intermédiaire du PPI et de la boîte à outils « Renforcement des capacités »	Limité
5.1 La CIPV bénéficie d'une infrastructure efficace et durable	En cours	Élevée	Nowell; Secrétariat	Structure de gestion qui permet une mise en œuvre efficace du programme de la CMP	En cours	Utilisation du PPI et de la boîte à outils « Renforcement des capacités »	Limité dans le budget actuel
	En cours	Élevée	Secrétariat, CMP	Transparence et responsabilité permettant une utilisation plus efficace des ressources limitées	En cours	Utilisation du PPI	Suffisant
5.3 Programmes de la CIPV à forte base scientifique	En cours	Élevée	Nowell; Groupe d'appui au PPI; équipe chargée de la programmation	Établir des liens étroits avec des instituts de recherche et établissements d'enseignement appropriés	2007 première phase	Utilisation du PPI et de la boîte à outils « Renforcement des capacités »	Sous réserve de la disponibilité de ressources supplémentaires

OBJECTIFS	CALENDRIER	PRIORITÉ	RESPONSABILITÉS	RÉSULTAT(S)	ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS/Observations	FINANCEMENT
6.1 La CIPV est mondialement reconnue comme le traité ayant l'infrastructure requise et la base de financement nécessaire pour permettre une mise en œuvre efficace	En cours	Élevée	Secrétariat, CMP	Un plan promotionnel (publicitaire) identifiant les moyens de communiquer les avantages et les exigences actuelles pour le traité auprès de publics cibles identifiés est mis en œuvre	En cours	Utilisation du PPI comme l'un des moyens de promotion	Très limité
6.3 Communication efficace et efficiente entre les ORPV et le Secrétariat de la CIPV	En cours	Élevée	Secrétariat, ORPV	Les ORPV sont tout à fait au courant des activités du Secrétariat et sont en mesure d'apporter leur assistance par l'intermédiaire du PPI, le cas échéant et sur demande	En cours	Utilisation du PPI comme l'un des moyens de promotion	Pas de ressources supplémentaires nécessaires

Annexe 4

Orientation stratégique n° 4: Assistance technique

1 Dans l'Article XX de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), les parties contractantes s'engagent à « promouvoir l'octroi d'une assistance technique aux parties contractantes ... par le biais de l'aide bilatérale ou des organisations internationales appropriées, en vue de faciliter l'application de la présente Convention. »

2 Les interventions du Secrétariat de la CIPV visent à renforcer la capacité de mise en œuvre des normes internationales et de la CIPV. Ce rapport fait le point de l'état d'avancement des activités de l'exercice 2006-2007 pour les projets relevant du Programme de coopération technique.

1. Projets du PCT

Projet	Pays bénéficiaires	État d'avancement	Achèvement	Notes
TCP/ZAM/2904	Zambie	*Achevé	2005	*Le rapport de fin de projet n'est pas terminé
TCP/UGA/2907 Renforcement général des capacités	Ouganda	*Achevé	2005	*Le rapport de fin de projet n'est pas terminé
TCP/RAF/2923 Enrayement de <i>Bactrocera</i> invasifs	(Kenya, Tanzanie, Ouganda)	Opérationnel	Déc. 2006	Proposition complète de projet de gestion élaboré pour examen et financement par les donateurs
TCP/SYR/3001 Renforcement général des capacités	Syrie	Opérationnel	2006	Les dernières activités doivent s'achever en décembre 2006
TCP/YEM/3005 Renforcement général des capacités	Yémen	Opérationnel	2006	Projet élargi pour incorporer les activités de surveillance
TCP/RAB/3004 Renforcement général des capacités et système de gestion des informations	CCG - 6 pays	Opérationnel	2006	Les dernières activités doivent s'achever en décembre
TCP/RAS/3002 ARP pour la maladie américaine de la flétrissure de la feuille de l'hévéa	APPPC (7 pays)	*Achevé	2005	*Le rapport de fin de projet n'est pas terminé
TCP/NEP/2903	Népal	*Achevé	2005	*Le rapport de fin de projet n'est pas terminé
TCP/SWA/3003 Renforcement général des capacités	(Swaziland)	Opérationnel	2006	Mission finale proposée pour novembre
TCP/RAF/3013 (A) Échange d'informations	Régional pour l'Afrique (52 pays)	Opérationnel	2006	Deux ateliers régionaux terminés, activités nationales en cours
TCP/GAM/ Renforcement général des capacités	Gambie	Opérationnel	2007	Première mission conjointe prévue pour octobre 2006
TCP/MOZ/3101	Mozambique	Opérationnel	2007	Une mission terminée, une deuxième mission conjointe en octobre 2006
TCP/ETH/...	Éthiopie	Reformulé en vue de son approbation		

2. Fonds fiduciaires unilatéraux et autres projets

FFU/Bahreïn (3,5 millions de \$EU) et FFU/Arabie saoudite (4,6 millions de \$EU): Ces projets ont été formulés et examinés et sont maintenant en cours d'examen par les gouvernements en vue de leur approbation pour la mise en œuvre par la FAO.

PSSA/CARIFORUM: Ce projet est opérationnel. Un expert phytosanitaire mène actuellement une évaluation complète de la capacité phytosanitaire en utilisant l'outil d'ECP dans les pays du Forum des Caraïbes (CARIFORUM).

PSSA-UMA (pays du Maghreb) (1,2 million de \$EU): Projet approuvé, financement confirmé et opérationnel.

GCP/Asie: (0,89 million de \$EU): Projet devant être financé par le Japon pour certains pays d'Asie. Il s'agit d'un projet de renforcement des capacités et il sera géré au Siège.